

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**20 JUIN 2012**

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 20 JUIN 2012, à 19 h (7 h pm)**, à laquelle :

**SONT PRÉSENTS :**

M <sup>me</sup> Lyna Pine	, mairesse d'Angliers
M. Luc Lalonde	, maire de Béarn
M. Jean-Yves Parent	, maire suppléant de Duhamel-Ouest
M. Maurice Laverdière	, maire de Guérin
M. Norman Young	, maire de Kipawa
M. Gérald Charron	, maire de Laforce
M. Jacques Poudrier	, maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette	, maire de Laverlochère
M. Philippe Boutin	, maire de Lorrainville
M. Michel Paquette	, maire de Moffet
M <sup>me</sup> Carmen Rivard	, mairesse de Nédélec et préfète suppléante de la MRCT
M. Mychel Tremblay	, maire de Notre-Dame-du-Nord
M. Jocelyn Aylwin	, maire de Rémigny
M <sup>me</sup> Joanne Larochelle	, mairesse de St-Bruno-de-Guigues
M <sup>me</sup> Claudine Laforge Clouâtre	, mairesse de St-Édouard-de-Fabre
M <sup>me</sup> Jacinthe Marcoux	, mairesse de St-Eugène-de-Guigues
M. Bruno Boyer	, maire de la Ville de Belleterre
M. Philippe Barette	, maire de la Ville de Témiscaming
M. Bernard Flébus	, maire de la Ville de Ville-Marie

**TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :**

M. Yvon Gagnon, président du Comité municipal de Laniel  
et représentant du territoire non organisé

**SOUS LA PRÉSIDENCE DE :**

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

**EST ABSENT :**

M. André Pâquet, maire de Fugèreville

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement  
M<sup>me</sup> Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation  
M. Tomy Boucher , agent de développement  
M. Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

**N. B. :** Le conseil des maires s'est réuni de 17 h 30 à 19 h pour une visite à l'Écocentre, suivie du caucus habituel (huis clos) de 19 h à 19 h 30 au bureau de la MRCT.

## **Ouverture de la séance ordinaire publique à 19 h 30 et adoption de l'ordre du jour.**

### **06-12-212**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lyna Pine appuyé par M. Luc Lalonde et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

### **Mot du préfet**

Monsieur le préfet souligne l'importance pour la MRCT d'assumer son rôle de concertation et de se rappeler nos réalisations collectives, entre autres :

- Internet haute vitesse;
- Nouveau poste de la Sûreté du Québec;
- Agrandissement au Centre de santé;
- Partenariats Ontario et Premières Nations;
- Agents de développement et préventionniste incendie, etc.

Juillet sera le mois des vacances, bien méritées!

### **06-12-213**

## **Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 mai et de la séance extraordinaire du 31 mai 2012.**

Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 mai et de la séance extraordinaire du 31 mai 2012 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Maurice Laverdière appuyé par M. Jacques Poudrier et résolu unanimement

- ❖ Que lesdits procès-verbaux soient adoptés et signés tels que rédigés, tout comme s'ils avaient été lus.

### **06-12-214**

## **Transport adapté – Présentation annuelle du rapport d'activités.**

M<sup>me</sup> Diane Michaud, présidente, M<sup>me</sup> Manon Bouchard, directrice, et M. Marc Girard, administrateur, à la Corporation du transport adapté du Témiscamingue sont présents à la rencontre.

Le conseil prend acte du rapport d'activités et des états financiers de l'année 2011 de la Corporation du transport adapté du Témiscamingue, ainsi que Para-Transport inc.

Les services « Le Baladeur » sont maintenant disponibles au « Transport adapté »; les organismes concernés se sont entendus pour un regroupement de services à titre expérimental d'une période d'un an afin d'en assurer la faisabilité et la fonctionnalité pour les besoins de la clientèle.

Statistiques – Année 2011				
Municipalités (Destination)	Transport / Personnes handicapées et accompagnateurs	Transport / Personnes âgées et accompagnateurs	Le Baladeur	Total (Toute clientèle)
Angliers	132	0	1	133
Béarn	535	0	6	541
Belleterre	13	0	0	13
Duhamel-Ouest	206	0	1	207
Fugèreville	131	0	1	132
Guérin	8	0	0	8
Laforce	135	0	0	135
Latulipe-et-Gaboury	47	0	0	47
Laverlochère	6	0	0	6
Lorrainville	912	0	3	915
Moffet	34	0	0	34
Nédélec	18	0	0	18
Notre-Dame-du-Nord et Réserve Notre-Dame-du-Nord	277	66	8	351
Rémigny	373	0	9	382
St-Bruno-de-Guigues	372	1	7	380
St-Édouard-de-Fabre	412	0	0	412
St-Eugène-de-Guigues	26	0	1	27
Ville-Marie	8 093	381	70	8 544
Témiscamingue Sud / Kipawa	71	0	0	71
Abitibi	333	0	8	341
Témiscamingue ontarien	656	2	9	667
<b>Total</b>	<b>12 790</b>	<b>450</b>	<b>124</b>	<b>13 364</b>
<b>Comparatif :</b>				
➤ Année 2010	14 327	414	103	14 844
➤ Année 2009	15 451	532	87	16 070
➤ Année 2008	15 969	753	180	16 902

Lieu de résidence de la clientèle – Année 2011				
Municipalités	Personnes handicapées	Personnes âgées	Le Baladeur	Total (Toute clientèle)
Angliers	6	2	0	8
Béarn	17	4	1	22
Belleterre	2	0	0	2
Duhamel-Ouest	7	5	2	14
Fugèreville	3	0	0	3
Guérin	2	2	1	5
Laforce	1	0	0	1
Latulipe-et-Gaboury	3	1	0	4
Laverlochère	2	3	1	6
Lorrainville	4	7	2	13
Moffet	0	0	0	0
Nédélec	2	0	0	2
Notre-Dame-du-Nord	13	11	2	26
Rémigny	14	5	2	21
Réserve Notre-Dame-du-Nord	1	0	0	1
St-Bruno-de-Guigues	8	8	1	17
St-Édouard-de-Fabre	3	0	0	3
St-Eugène-de-Guigues	3	1	0	4
Ville-Marie	68	194	4	266
<b>Total</b>	<b>159</b>	<b>243</b>	<b>16</b>	<b>418</b>
<b>Comparatif :</b>				
➤ Année 2010	155	242	15	412
➤ Année 2009	152	234	8	394

Rapport budgétaire / Transport adapté	Années	
	2011	2010
<b>Produits :</b>		
Contributions du ministère des Transports du Québec 2010 = 221 100 \$ + ajustement 2008 + 2009 = 48 946 \$	221 101 \$	270 047 \$
Contributions des municipalités	55 249 \$	55 000 \$
Contributions des passagers	32 300 \$	33 115 \$
Revenus – transport des personnes âgées	740 \$	584 \$
Revenus – transport collectif « Le Baladeur »	645 \$	431 \$
Honoraires de gestion	5 500 \$	5 500 \$
<b>Total</b>	<b>315 535 \$</b>	<b>364 677 \$</b>
<b>Charges :</b>		
Salaires et avantages sociaux	68 465 \$	71 246 \$
Contrat d'exploitation du véhicule	211 750 \$	196 333 \$
Publicité et promotion	618 \$	907 \$
Formation	35 \$	0 \$
Frais de déplacement	1 725 \$	2 213 \$
Fournitures de bureau	3 960 \$	4 502 \$
Assurances	670 \$	798 \$
Honoraires professionnels	1 705 \$	1 726 \$
Loyer	5 454 \$	5 809 \$
Taxes, licences et permis	270 \$	502 \$
Télécommunications	1 979 \$	1 850 \$
Intérêts et frais de banque	9 \$	304 \$
Amortissement des immobilisations	277 \$	303 \$
<b>Total</b>	<b>296 917 \$</b>	<b>286 493 \$</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>18 618 \$</b>	<b>78 184 \$</b>

**Approbation de la nouvelle tarification adoptée par le conseil d'administration de la Corporation du transport adapté du Témiscamingue le 9 mai 2012.**

Il est proposé par M. Philippe Boutin  
appuyé par M<sup>me</sup> Lyna Pine  
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la nouvelle tarification de la Corporation du transport adapté le 9 mai 2012, comme suit :

Services	Tarifs actuels	Nouvelles tarifications
➤ <b>Clientèle – personnes handicapées admises au transport adapté</b>		
Transport sur le territoire et dans les horaires établis – en semaine / jour	2,25 \$ (chaque transport) *Carte mensuelle à 80 \$	2,50 \$ (chaque transport) *Carte mensuelle à 90 \$
Transport sur le territoire et dans les horaires établis – fin de semaine / soirée	3,75 \$ (chaque transport) 8 personnes handicapées à bord et plus  3,75 \$ + 0,55 \$ / km (chaque transport)	4,00 \$ (chaque transport) 8 personnes handicapées à bord et plus  4,00 \$ + 0,60 \$ / km (chaque transport)
Transport sur le territoire d'un groupe d'un centre de jour – le jour en semaine ou selon les horaires établis	13 \$ + 0,55 \$ / km (chaque départ)	14 \$ + 0,60 \$ / km (chaque départ)

Services	Tarifs actuels	Nouvelles tarifications
Transport sur le territoire hors des horaires établis	3,75 \$ (chaque transport) 8 personnes handicapées à bord et plus  3,75 \$ + 0,55 \$ / km (chaque transport) Usager non transférable  Indexé de l'IPC 1,18 \$ / km + coût du chauffeur ou minimum 20,25 \$	4,00 \$ (chaque transport) 8 personnes handicapées à bord et plus  4,00 \$ + 0,60 \$ / km (chaque transport) Usager non transférable  Indexé de l'IPC 1,21 \$ / km + coût du chauffeur ou minimum 20,75 \$
Transport hors territoire	Fourgonnette / Indexé de l'IPC 1,18 \$ / km + coût du chauffeur  Autobus / Indexé de l'IPC 1,53 \$ / km + coût du chauffeur	Fourgonnette / Indexé de l'IPC 1,21 \$ / km + coût du chauffeur  Autobus / Indexé de l'IPC 1,57 \$ / km + coût du chauffeur
Transport hors territoire – centre de jour (minimum 8 personnes handicapées à bord)	0,85 \$ / km + heure d'attente chauffeur (lorsque hors des horaires de semaine)	0,90 \$ / km + heure d'attente chauffeur (lorsque hors des horaires de semaine)
➤ Clientèle personnes âgées et accompagnateurs	Même tarif que pour la personne handicapée	Même tarif que pour la personne handicapée
➤ Clientèle « Le Baladeur »	0,15 \$ / km / Indexé de l'IPC ou minimum 2,50 \$	0,16 \$ / km / Indexé de l'IPC ou minimum 2,75 \$

**06-12-215**

**Situation de l'industrie forestière au Témiscamingue.**

- **M. Michel Bastien**, SPÉ Division Québec (Tembec),
  - **M. Francis Dessureault**, président et chef de la direction (LVL Global),
  - **M. Daniel Bourgault**, directeur général, Gestion des ressources forestières (Tembec),
  - **M. Mario Tremblay**, directeur général, usine Béarn (Tembec),
  - **M. Jean-Guy Côté**, directeur général (LVL Global),
- assistent à la réunion dans le but de faire le point sur la situation de l'industrie forestière au Témiscamingue.

Depuis la crise de 2008, l'industrie forestière reprend graduellement ses activités :

- Étude / Projet CERFO : mars 2010;
- Démarrage LVL Global : novembre 2010;
- Reprises des activités forestières chez Tembec :
  - ⇒ 2011 : 200 000 m<sup>3</sup>
  - ⇒ 2012-2013 : 400 000 m<sup>3</sup>
  - ⇒ 2013-2014 : 600 000 m<sup>3</sup>
- Réouverture permanente de l'usine Béarn : mars 2012;
- Mise en service d'une bouilloire à l'usine Béarn (6 M\$) : juin 2012;
- Retombées économiques locales (Témiscamingue) 52 M\$, comprenant entre autres :

	<u>2009</u>	<u>2013</u>
⇒ Employés :	38	209
⇒ Coupes forestières :	2,3 M\$	22 M\$
⇒ Chemins forestiers :	0 \$	4,3 M\$
⇒ Achats locaux :	600 000 \$	6,5 M\$

- Défi 2012-2013 :
  - ⇒ Maintenir et améliorer la croissance des activités de la « relance des activités forestières » au Témiscamingue;
  - ⇒ Développer l'intégration de la « Forêt De Chez Nous » à l'intérieur des activités forestières industrielles;
  - ⇒ Mettre en place le « nouveau régime forestier » (P. L. n° 57).

Les questions et les échanges portent sur les sujets suivants :

- État du marché (bon);
- Entrepreneurs forestiers :

Selon le nouveau régime forestier (2013) et les nouvelles modalités de mise en marché des bois (enchère), il était devenu nécessaire pour Tembec de recourir à de nouvelles expertises en forêt mixte (MC Forêt inc.).

Tembec souhaite confier ses opérations forestières à des entreprises et des travailleurs locaux, si disponibles.

- Les années 2012-2013-2014 sont des années de transition. L'industrie forestière vivra, comme tous les intervenants, des transformations majeures auxquelles il faudra nous adapter. Entre autres, la planification forestière relèvera du Ministère (MRNF). Le bois sera vendu à l'enchère par « lot », comprenant une variété d'essence dont il faudra disposer.

Tembec entend poursuivre ses propres opérations forestières.

- En faisant certaines choses différemment, Tembec a atteint son objectif de diminution du coût du bois (9 \$ / m<sup>3</sup>);
- Il y a place à de nouvelles usines au Témiscamingue :
 

En 2012, Tembec exploite 400 000 m<sup>3</sup> sur une possibilité totale de 1,2 M. Le pin blanc par exemple est sous-exploité.

**06-12-216**

**Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).**

**1<sup>re</sup> partie**

- Question :

En s'adressant aux représentants de Tembec, M. Gilles Lepage réfère à l'étude de M. Nicolas Lecomte suite au mandat reçu de la CRÉAT en 2010, où la « perte de forêts » apparaît comme un enjeu écologique pour le Témiscamingue.

Réponse :

Tembec prévoit exploiter son allocation de résineux à 50 % seulement.

—————//—————

➤ Question :

M. Paul-Émile Barbeau, au nom du comité organisateur « Tournesol en action », invite les maires et les municipalités à participer au « Défi 1-2-3... on trie! » dans le cadre de la campagne de financement prévue le 15 septembre 2012. Chaque municipalité forme une équipe de quatre à cinq personnes et doit amasser une somme de 500 \$.

Mission Tournesol est un OSBL ayant pour but le soutien personnel et financier à la population du Témiscamingue atteinte de cancer.

**06-12-217**

**Motion de félicitations à la Ville de Ville-Marie / Concours La Presse « Le plus beau village du Québec ».**

M<sup>me</sup> Carmen Rivard, au nom du conseil des maires, adresse une motion de félicitations à M. Bernard Flébus, maire ainsi qu'à la Ville de Ville-Marie ayant remporté le concours du plus beau village du Québec organisé par le journal La Presse. La Presse publiera le 24 juin 2012 un reportage de quatre pages sur Ville-Marie dans le cahier « Voyage ».

Il s'agit d'un deuxième honneur pour le Témiscamingue en l'espace d'un mois; le magazine « L'actualité » a présenté le 7 juin 2012 le lac Témiscamingue comme l'un des dix plus beaux lacs du Québec.

**06-12-218**

**Gestion des matières résiduelles.**

Le conseil prend acte du rapport d'activités concernant l'évolution des volumes et des coûts mensuels de gestion des déchets et du recyclage depuis l'implantation du compostage dans la MRCT en septembre 2011.

Pour l'essentiel :

- Le compost est de meilleure qualité;
- Les volumes sont en augmentation sans doute due au « ménage du printemps »;
- Les données budgétaires sont respectées pour la période de l'année.

\_\_\_\_\_//\_\_\_\_\_

Il est prévu des visites publiques (portes ouvertes) à l'Écocentre cet automne.

\_\_\_\_\_//\_\_\_\_\_

Le projet concernant le service de collecte des plastiques d'ensilage des producteurs agricoles au Témiscamingue est toujours en développement.

Entre autres, des pourparlers sont en cours auprès des producteurs sur les modalités des cueillettes « porte-à-porte » ou « centres de transferts locaux ».

L'objectif consiste, selon nos moyens (\$), à récupérer 100 % des plastiques des fermes sur le territoire.

\_\_\_\_\_//\_\_\_\_\_

Le conseil prend acte des constats d'infraction du ministère de l'Environnement (MDDEP) pour les dépôts en tranchée demeurés ouverts après la date limite du 19 janvier 2009 :

➤ St-Édouard-de-Fabre :	116 911,17 \$
➤ Notre-Dame-du-Nord :	61 915,26 \$
➤ Témiscaming :	62 720,98 \$
➤ Laforce :	57 885,31 \$
➤ MRCT :	<u>211 640,00 \$</u>
<b>Total</b>	<b>511 072,72 \$</b>

Le Ministère a confirmé à notre procureur qu'aucun individu, élu ou gestionnaire municipal, ne sera poursuivi dans cette affaire.

Dans un premier temps, notre procureur, M<sup>e</sup> Denise Descôteaux, analysera la preuve du Ministère (MDDEP) de même que la documentation des municipalités et de la MRCT.

Cette première étape (opinion juridique préliminaire) représente des honoraires d'environ 15 à 20 000 \$. Il est également prévu que des discussions soient entreprises auprès du Ministère.

Un rapport sera alors présenté au conseil des maires (septembre 2012) pour décision sur la suite des événements dans cette affaire.

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Jocelyn Aylwin  
et résolu unanimement

❖ Que ce cheminement de même que les déboursés prévus, soient acceptés.

#### 06-12-219

#### **Valorisation des matières résiduelles – Rapport de soumissions reçues et octroi d'un contrat pour la fourniture et l'installation d'une « presse horizontale à bout fermé pour ballots de recyclage » à l'Écocentre (Projet n° 8-2012).**

**Considérant** l'appel d'offres public n° 8-2012 autorisé par le conseil des maires le 21 septembre 2011, résolution n° 09-11-325, concernant la fourniture et l'installation d'une « presse horizontale à bout fermé pour ballots de recyclage » à l'Écocentre, estimé à 100 000 \$;

**Considérant** les soumissions reçues et jugées conformes au devis de soumission du 15 mai 2012 :

#### ➤ **OPTION A – PRESSE HORIZONTALE NEUVE :**

1. Industek inc. a déposé une soumission conforme de 51 606,53 \$, taxes incluses;
2. BMG Environnement inc. a déposé une soumission conforme de 90 255,38 \$, taxes incluses;
3. Métallurgie des Appalaches inc. a déposé une soumission conforme de 129 211,18 \$, taxes incluses.



➤ **OPTION B – PRESSE HORIZONTALE USAGÉE :**

(Aucune soumission n'a été reçue)

**Considérant** les recommandations de l'ingénieur;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudine Laforge Clouâtre  
appuyé par M<sup>me</sup> Jacinthe Marcoux  
et résolu unanimement

- ❖ D'octroyer à « Industek inc. » étant le plus bas soumissionnaire, le contrat pour la fourniture et l'installation d'une « presse horizontale à bout fermé (Closed-end) pour ballots de recyclage » pour la somme de 51 606,53 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges daté du 15 mai 2012, de même qu'à la soumission du fournisseur.

**Le préambule ci-dessous fait partie intégrante de la présente résolution.**

Le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général, sont par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, les documents nécessaires à cette fin.

Le devis de soumission, la soumission reçue, ainsi que la présente résolution tiennent lieu de contrat entre le fournisseur « Industek inc. » de Victoriaville et la MRC de Témiscamingue.

**06-12-220**

**Valorisation des matières résiduelles – Rapport de soumissions reçues et octroi d'un contrat pour la fourniture et l'installation d'une « table de tri surélevée à 12 stations » à l'Écocentre (Projet n° 9-2012).**

---

**Considérant** l'appel d'offres public n° 9-2012 autorisé par le conseil des maires le 15 février 2012, résolution n° 02-12-060, concernant la fourniture et l'installation d'une « table de tri surélevée à 12 stations » à l'Écocentre, estimé à 200 000 \$;

**Considérant** les soumissions reçues et jugées conformes au devis de soumission du 16 mai 2012 :

➤ **OPTION A – TABLE DE TRI NEUVE :**

1. Mécanique Jecc Ltée a déposé une soumission conforme de 166 839,07 \$, taxes incluses;
2. BMG Environnement inc. a déposé une soumission conforme de 266 742 \$, taxes incluses;
3. Distribution Cardinal inc. a déposé une soumission conforme de 297 663,38 \$, taxes incluses.

➤ **OPTION B – TABLE DE TRI USAGÉE :**

(Aucune soumission n'a été reçue)

**Considérant** les recommandations de l'ingénieur;

Il est proposé par M. Jacques Poudrier  
appuyé par M. Bernard Flébus  
et résolu unanimement

- ❖ D'octroyer à « Mécanique Jecc ltée » étant le plus bas soumissionnaire, le contrat pour la fourniture et l'installation d'une « table de tri surélevée à 12 stations » pour la somme de 166 839,07 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges daté du 16 mai 2012, de même qu'à la soumission du fournisseur.

**Le préambule ci-dessous fait partie intégrante de la présente résolution.**

Le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général, sont par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, les documents nécessaires à cette fin.

Le devis de soumission, la soumission reçue, ainsi que la présente résolution tiennent lieu de contrat entre le fournisseur « Mécanique Jecc ltée » de Saint-Michel-des-Saints et la MRC de Témiscamingue.

**06-12-221**

**Valorisation des matières résiduelles – Rapport de soumissions reçues et octroi d'un contrat pour une « étude de faisabilité sur les opportunités qui s'offrent à la MRCT dans le but de compléter le projet de valorisation des matières résiduelles » (Projet n° 11-2012).**

---

**Considérant** la demande de soumissions faite par voie d'invitation écrite n° 11-2012 autorisée par le conseil des maires le 25 avril 2012, résolution n° 04-12-139, concernant « une étude de faisabilité sur les opportunités, qui s'offrent à la MRCT dans le but de compléter le projet de valorisation des matières résiduelles », estimé à 40 000 \$;

**Considérant** les soumissions reçues et jugées conformes au devis de soumission du 15 mai 2012 :

1. Normex (9088-6615 Québec inc.) a déposé une soumission conforme de 40 471,20 \$, taxes incluses;
2. Services Teckni-col inc. a déposé une soumission conforme de 42 540,75 \$, taxes incluses;
3. Roche ltée a déposé une soumission conforme de 45 863,53 \$, taxes incluses;
4. Groupe Stavibel inc. a déposé une soumission conforme de 63 236,25 \$, taxes incluses.

**Considérant** les recommandations de l'ingénieur;

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Bruno Boyer  
et résolu unanimement

- ❖ D'octroyer à « Normex (9088-6615 Québec inc.) » étant le plus bas soumissionnaire, le contrat pour une « étude de faisabilité sur les opportunités qui s'offrent à la MRCT dans le but de compléter le projet de valorisation des matières résiduelles », pour la somme de 40 471,20 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges daté du 15 mai 2012, de même qu'à la soumission du fournisseur.

**Le préambule ci-dessous fait partie intégrante de la présente résolution.**

Le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général, sont par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, les documents nécessaires à cette fin.

Le devis de soumission, la soumission reçue, ainsi que la présente résolution tiennent lieu de contrat entre le fournisseur « Normex (9088-6615 Québec inc.) » de La Sarre et la MRC de Témiscamingue.

**06-12-222**

**Avis de motion – Projet de règlement modifiant le règlement n° 124-08-2007, adopté le 22 août 2007, « Concernant la collecte et le transport des matières recyclables et des matières résiduelles » afin d’y inclure les matières compostables.**

Le Comité de sécurité publique de la MRCT recommande au conseil des maires de modifier le règlement n° 124-08-2007, adopté le 22 août 2007, afin d’inclure les matières compostables dont le service de collecte (3<sup>e</sup> voie) et de traitement à l’Écocentre (plateforme de compostage) est débuté en décembre 2011.

M. Philippe Barette, conseiller de comté, donne avis de motion qu’un règlement modifiant le règlement n° 124-08-2007 « Concernant la collecte et le transport des matières recyclables et des matières résiduelles » afin d’inclure les matières compostables, sera soumis au conseil pour adoption à une prochaine séance.

————— / / —————

Cheminement du projet de règlement :

- Avis de motion : 20 juin 2012
- Adoption du règlement : 15 août 2012 (conseil des maires)

**06-12-223**

**Centre local de développement (CLD).**

Le conseil prend acte du « rapport des résultats pour les attentes formulées par la MRCT – exercice 2011 » remis par la Société de développement du Témiscamingue, de même que le rapport d’activités 2011-2012 / Perspectives 2012...

La MRCT a signé une nouvelle entente de gestion 2012-2014 avec le Ministère (MDEIE) le 16 mai 2012 (résolution n° 05-12-179) concernant le CLD.

En plus des mandats de base, la MRCT entend signifier au CLD des attentes particulières en matière de développement local.

La nouvelle présidente de la SDT est M<sup>me</sup> Karen Lachapelle (Journal Le Reflet).

**06-12-224**

**Avenir de la Table GIR (Gestion intégrée des ressources) au Témiscamingue.**

Le nouveau régime forestier (2013) comprend de nouvelles dispositions entre autres concernant les « Tables GIR », mandats et fonctionnement.

Le conseil prend acte d'une lettre datée du 31 mai 2012 dans laquelle la SDT avise la MRCT qu'elle cessera d'assumer la coordination de la Table GIR à partir du 30 juin 2012.

Le préfet est donc autorisé à mettre en place des mesures transitoires appropriées afin de remplir adéquatement les mandats prévus dans l'entente au sujet des plans d'aménagement forestier du territoire en particulier, d'ici la fin de l'année 2012.

**06-12-225**

**Réfection et entretien de la route Winneway / Rapide-Sept et Val-d'Or.**

Il est proposé par M. Maurice Laverdière  
appuyé par M. Norman Young  
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la communauté de Long Point First Nation (Winneway) dans sa démarche requérant du ministère des Transports du Québec la réfection et l'entretien de la route Winneway / Rapide-Sept et Val-d'Or.

Ce lien est important pour l'organisation des services dans les communautés algonquines.

**06-12-226**

**Projet d'entente de partenariat entre le milieu et « La Régionale » concernant le projet d'une petite centrale hydroélectrique à Angliers.**

**Considérant** les discussions entreprises conjointement par la MRCT, la municipalité d'Angliers ainsi que les communautés de Long Point First Nation et Timiskaming First Nation auprès de la compagnie « La Régionale » pour une entente de partenariat dans l'éventualité d'une petite centrale hydroélectrique à Angliers;

Il est proposé par M. Philippe Boutin  
appuyé par M. Maurice Laverdière  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser un budget de 10 000 \$ pour le financement d'une étude permettant d'établir la juste valeur en termes de retombées et de redevances de nos ressources naturelles en cette matière.

Le coût total sera partagé à parts égales entre les quatre partenaires du milieu.

**06-12-227**

**Information / rapport des comités et services / autres dossiers.**

- Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires :

Projet de loi n° 34 adopté le 5 avril 2012. La nouvelle loi vise entre autres à modifier le cadre de gestion des ministères et organismes gouvernementaux afin que ces derniers puissent mieux répondre aux particularités des régions. Pour leur part, les élus municipaux joueront un rôle de premier plan pour assurer l'occupation et la vitalité de leur territoire en mobilisant leur milieu.

- Bilan de l'assemblée des préfets (FQM) tenue à Québec les 23 et 24 mai 2012 :

Entre autres, cette rencontre a permis aux préfets du Québec de faire le point sur les travaux de la gouvernance territoriale entrepris par la FQM en collaboration avec l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ) et l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ). Ces travaux visent à tendre vers une gouvernance territoriale optimale entre les municipalités locales et régionales, une question des plus importantes, dans un contexte où les ressources de l'ensemble du milieu municipal sont plus que jamais sollicitées en raison des responsabilités qui ne cessent d'augmenter. La démarche mise de l'avant et qui a obtenu l'assentiment des participants à l'Assemblée des MRC a pour objectif un renforcement des instances locales et supralocales, et ce, dans un esprit de complémentarité des rôles.

- Projet « Balisage du lac des Quinze » dans les municipalités d'Angliers, Fugèreville, Guérin, Latulipe, Moffet et Rémigny :

Le Comité de revitalisation d'Angliers s'est en effet associé aux municipalités qui entourent le lac, soit Fugèreville, Guérin, Latulipe, Moffet et Rémigny, afin de préparer un projet qui consiste à y identifier les routes à suivre et les obstacles à éviter. À cette fin, près d'une centaine de bouées sont ancrées à la grandeur du lac des Quinze.

- Projet de « regroupement de services » dans les municipalités d'Angliers, Laverlochère et St-Eugène-de-Guigues :

Parmi les enjeux, mentionnons :

- ⇒ L'optimisation des équipements;
- ⇒ Le partage des ressources humaines;
- ⇒ Les perspectives d'avenir.

- Projet de parc national Opémican :

Les audiences publiques du Ministère (MDDEP) ont eu lieu à Témiscaming les 9 et 10 juin 2012.

Des 600 mémoires déposés, 70 ont été présentés lors des audiences publiques.

Un rapport sera remis vers la fin du mois de septembre 2012 au ministre Arcand.

Une décision du Conseil des ministres est attendue à l'hiver 2012-2013.

Le travail se poursuit dans le milieu auprès des Premières Nations au sujet des modalités de mise en œuvre du parc.

➤ Cheminement du schéma d'aménagement révisé :

La dernière version du schéma est à l'analyse pour approbation au Ministère (MAMROT).

Concernant les « îlots déstructurés », une rencontre des intervenants, incluant l'UPA et la CPTAQ, est prévue le 12 juillet 2012.

➤ Gestion des matières résiduelles :

Le tableau à jour des immobilisations à l'Écocentre sera transmis aux membres du conseil des maires dans les prochains jours.

➤ Événements à signaler :

- ⇒ Centenaire de Béarn : 22 au 25 juin 2012
- ⇒ Centenaire de Fugèreville : 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2012
- ⇒ Jamboree VTT : 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2012
- ⇒ Étape témiscamienne  
du Tour cycliste de l'A.-T. : 20 juillet 2012
- ⇒ Rodéo du Camion : 2 au 5 août 2012  
(Notre-Dame-du-Nord)
- ⇒ Festival Western : 7 au 12 août 2012  
(St-Bruno-de-Guigues)
- ⇒ Foire gourmande : 17 au 19 août 2012

**06-12-228**

**Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).**

**2<sup>e</sup> partie**

➤ Question de M. Gilles Lepage :

Quels sont les éléments nouveaux qui empêchent la MRCT de gérer la Table GIR en collaboration avec la CRÉ, tel que mentionné au C. A. du 6 juin 2012, résolution n° 06-12-205A?

Réponse :

Cette option est toujours d'actualité, bien que le temps nous presse pour réaliser nos mandats et nos engagements auprès du Ministère (MRNF). À court terme, un consultant pourrait faire la différence (à suivre).

————— / —————

- M. Gilles Lepage invite les élus municipaux à consulter l'étude de M. Nicolas Lecomte « Le passé, le présent et le futur de la forêt en Abitibi-Témiscamingue » réalisée en 2010 suite à un mandat de la Conférence régionale des élus d'Abitibi-Témiscamingue.

**Levée de l'assemblée.**

---

**06-12-229**

Il est proposé par M. Jacques Poudrier  
appuyé par M. Gérald Charron  
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

**N. B. : Prochain conseil des maires : 15 août 2012**

**Bonnes vacances!**

Il est 22 h.

(Original signé)

**Arnaud Warolin, préfet**

(Original signé)

**Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.**

**AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.**